

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 13 AOÛT 2012, À 19 HEURES 30 À L'ENDROIT
ORDINAIRE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR HECTOR
PROVENÇAL, MAIRE, ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS LES
CONSEILLERS SUIVANTS :**

Madame Lisette Côté
Madame Isabelle Pruneau
Madame Renée Lessard
Monsieur Denis Bouchard
Monsieur Rock Carrier
Monsieur Richard Fauchon

Les membres présents forment le quorum. Madame Lyse Audet, Directrice générale, agit comme secrétaire. Madame Linda Gilbert, secrétaire-trésorière adjointe assiste à la réunion.

PRIÈRE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire récite la prière, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

ORDRE DU JOUR

13 août 2012

- 1- Prière et ouverture de la séance
- 2- Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal du 3 juillet 2012
- 4- Acceptation des comptes
- 5- Résultats soumissions pavage
- 6- Avis motion Modification des règlements Urbanisme
- 7- Avis assemblée publique dérogations mineures
 - 118, chemin du Lac Algonquin
 - 167, chemin du Lac Algonquin
- 8- Parole à l'inspecteur
- 9- Lumière Lac-Algonquin
- 10- Module pour photocopieur
- 11- Correspondance -
-
- 12- Service Incendie :
 - A) Parole au directeur incendie
 - B) Borne sèche Lac Algonquin
 - C)
- 13- Loisirs :
 - A)
 - B)
- 14- Varia :
 - A) Souper bénéfique Passion FM
 - B) Procuration Hydro-Québec
 - C) Acompte - Signalisation Kalitec inc.
- Scierie Bernard Inc. + approuver extra
 - D) Distribution lettres santé publique Lac-Algonquin
 - E) Résolution circonscription Fédérale
- 15- Période de questions
- 16- Levée de l'assemblée

LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

143-08-2012

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Lisette Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit accepté en ajoutant au point :

14- F) Scierie Jos Audet

13- A) Compte rendu terrain jeux.

ADOPTÉE

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 JUILLET 2012

Attendu qu'une copie du procès-verbal a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance,

que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et qu'ils renoncent à sa lecture.

144-08-2012

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Isabelle Pruneau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 3 juillet 2012 soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

ACCEPTATION DES COMPTES

145-08-2012

**IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Denis Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la liste des comptes présentée aux membres du conseil, au montant 96 404.84\$ soient 90 564.32\$ pour la Municipalité, et 5 840.52\$ pour Etchemins en forme soit acceptée et payée selon les modalités de notre règlement numéro 03-2011 sur le contrôle et le suivi budgétaire.

ADOPTÉE

SOUSSION PAVAGE

Nous avons reçu 3 soumissions pour le pavage

SOUSSIONNAIRES	PRIX À LA TONNE PAVEUSE TAXES INCLUSES
Pavage Abénakis	141.42\$
Pavage Saint-Laurent	134.52\$
Pavage Sartigan	155.22\$

146-08-2012

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rock Carrier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter la soumission du plus bas soumissionnaire, Pavage Saint-Laurent au taux de 134.52\$ la tonne métrique, taxes incluses, pour le pavage à la paveuse.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION MODIFICATION RÈGLEMENTS URBANISME

Avis est par la présente donné par Madame Renée Lessard qu'une modification à nos règlements d'urbanisme sera adoptée lors d'une prochaine séance.

AVIS ASSEMBLÉE PUBLIQUE DÉROGATIONS MINEURES

Que lors de la séance régulière du conseil qui se tiendra le mardi 4 septembre 2012 à compter de 19h20 au 695, rue Carrier à Sainte-Rose-de-Watford, le conseil statuera sur les demandes de dérogation mineure suivante :

- 118, chemin du Lac Algonquin

Rendre conforme l'agrandissement du chalet à l'aide d'une roulotte recouverte d'une structure en bois dans la marge avant. Advenant que la dérogation soit acceptée, la structure sera recouverte avec le même revêtement extérieur du chalet existant

- 167, chemin du Lac Algonquin

Demande d'agrandissement du chalet existant de 1.83m x 3.66m dans la marge latérale gauche. Suite à cet agrandissement la somme des

marges de recul latérale sera de 8.34 mètres au lieu de 10 mètres, dans le but d'avoir un « hall d'entrée ».

Donné à Sainte-Rose-de-Watford ce 13^e jour d'août 2012

PAROLE À L'INSPECTEUR

LUMIÈRE LAC-ALGONQUIN

M. Claude Vincent s'occupera de commander une potence de 12 pieds et que la lumière de l'entrée de la Route du Lac-Algonquin sera posée sur le poteau vis-à-vis du 1001, Route 204. Une demande sera faite à Hydro-Québec pour l'installation de cette lumière.

MODULE POUR PHOTOCOPIEUR

147-08-2012

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Fauchon ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

DE faire l'achat d'un nouveau photocopieur avec module de pliage agrafage, selon la proposition numéro 3 de location/achat du 13 août 2012 pour un contrat de 36 mois présentée par Monsieur Michel Nadeau, Bureautique Guy Drouin Inc. Le coût mensuel sera de 239.58\$ par mois plus les taxes. Aussi faire l'acquisition d'un nouveau téléphone pour le bureau.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

Demande de commandite

148-08-2012

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Renée Lessard ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accorder un montant de 25\$ à Madame Sophie Gagné pour son activité.

ADOPTÉE

Assurances de la municipalité

ATTENDU QU'une évaluation de nos bâtiments a été faite par une firme d'évaluateurs agréés;

ATTENDU QUE suite à cette évaluation, on se doit de réviser à la hausse les valeurs de nos bâtiments afin qu'ils soient bien couverts;

149-08-2012

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Isabelle Pruneau ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre pour la nouvelle évaluation des bâtiments à 1 986 540\$ avec les changements suivants : le bâtiment numéro 4 a comme affectation *Entrepôt abrasif et garage* et le contenu a une valeur de 2 390\$. Le bâtiment numéro 9 est retiré, celui-ci n'existe pas. L'affectation du bâtiment numéro 10 est : *Entrepôt service incendie*. Pour le bâtiment numéro 6 « Bâtiment de service » nous demandons une évaluation globale bâtisse et contenu à 289 881\$. Ce qui devrait réviser l'évaluation des bâtiments à 2 192 960\$.

ADOPTÉE

Galleries usagées

Mettre sur le journal une annonce pour les personnes intéressées par le bois usagé des galleries de faire une proposition sous enveloppe scellée. L'offre devra nous parvenir pour le 4 septembre 2012. La municipalité se garde le droit d'accepter ou de refuser l'offre qui leur sera faite. Si l'offre est acceptée, un délai d'une semaine sera accordé pour libérer le terrain de la municipalité.

Maison des jeunes l'Olivier

- 150-08-2012** **IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Denis Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
D'accorder le montant d'aide financière demandé pour l'année 2012 de 200\$.
ADOPTÉE

Congrès de la FQM

Faire l'inscription de Denis Bouchard

SERVICE INCENDIE

Parole au directeur incendie

La prévention est complétée dans toute la municipalité tel que le prévoit le schéma de risque incendie, les pompiers vont recommencer le cycle de 3 ans par la visite des propriétés situées dans le village.

Borne sèche Lac-Algonquin

LOISIRS

Cassandra nous fait un compte-rendu des activités du terrain de jeux.

VARIA

Souper bénéfique Passion FM

- 151-08-2012** **IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Renée Lessard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
D'accepter l'inscription de Madame Lisette Côté au souper bénéfique de Passion FM.
ADOPTÉE

Procuration Hydro-Québec

- 152-08-2012** **IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Lisette Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
D'autoriser la directrice générale et son adjointe à être désignées comme personne à agir au nom de la municipalité sur la procuration d'Hydro-Québec afin d'effectuer les démarches et obtenir les renseignements nécessaires pour l'administration de l'ensemble des comptes d'Hydro Québec. Madame Lyse Audet, directrice générale, et Monsieur Hector Provençal, maire, signeront la procuration.
ADOPTÉE

Acompte - Signalisation Kalitec inc.

- 153-08-2012** **IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Isabelle Pruneau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
DE faire un paiement de 80% de la facture jusqu'à réception complète de la quincaillerie manquante. Le solde sera par la suite payé.
ADOPTÉE

Scierie Bernard Inc. + approuver extra

- 154-08-2012** **IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Lisette Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
Que soit accepté le montant en extra de 2000\$ pour une descente d'escalier avec rampe en aluminium pour le Centre multi, et de faire un paiement pour la partie des travaux exécutés sur les galeries au

montant de 27 789.46\$ lorsque les « traîneries » auront été ramassées.
ADOPTÉE

Distribution lettres santé publique Lac-Algonquin

**155-08-2012 IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Denis Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
D'accorder un montant de 50\$ à la personne qui a distribué les lettres au Lac-Algonquin. De convoquer le conseil d'administration du Club de villégiature du Lac Algonquin le 30 août 2012 à 19h pour discuter des mesures à prendre pour améliorer la qualité de l'eau suite à l'intervention de la santé publique.
ADOPTÉE

Résolution circonscription fédérale

Attendu que tous les 10 ans, suite au recensement, le gouvernement Fédéral procède à une analyse des circonscriptions fédérales et de leurs limites pour refléter les mouvements et la croissance de la population ;
Attendu que suite à l'analyse 2012, la commission de délimitation de notre circonscription électorale propose de nommer celle-ci « Louis-Fréchette » ;
Attendu qu'il y aura audience publique pour entendre notre opinion sur les limites et les noms qu'elle propose ;

**156-08-2012 IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Isabelle Pruneau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
QUE les membres du conseil expriment leurs désaccords avec le projet d'appellation « Louis-Fréchette » pour notre comté fédéral présentement appelé « Lévis-Bellechasse », et que les membres du conseil proposent que le comté actuel de Lévis-Bellechasse porte plutôt le nom de Lévis-Bellechasse-Etchemins, étant donné qu'une grande partie de la MRC des Etchemins fait partie de ce comté. De demander à notre député, Steven Blaney, d'intercéder en notre faveur lors des audiences pour que le nom de la circonscription soit « Lévis-Bellechasse-Etchemins » ce qui reflète mieux notre comté et qui vient renforcer notre lien d'appartenance, pour nous municipalité de la MRC des Etchemins.
ADOPTÉE

Scierie Jos Audet

ATTENDU QUE tous les membres du conseil sont en accord d'intervenir pour ne pas que les bâtisses de la Scierie Joseph Audet Ltée, ainsi que l'office qui servait de bureau soient démolies dans l'immédiat ;

Attendu que s'il y a démolition, ceux-ci n'auraient plus à payer les taxes, car la valeur deviendrait nul et que la municipalité ne retirerait plus aucune taxes sur ces immeubles ;

Attendu que ces bâtiments peuvent être revalorisés par une reprise dans le secteur ou d'autres projets qui sont présentement à l'étude dans la MRC des Etchemins ;

Attendu que cette entente pourra être révisée annuellement selon le contexte ;

**157-08-2012 IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Denis Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
QUE les membres du conseil mentionnent au propriétaire leur intention de se prévaloir de l'article 92.1, 2^{ième} alinéa de la Loi sur les compétences municipales afin d'accorder un aide financière équivalent

à la taxation pour un an sur les bâtiments inoccupés que la Compagnie Joseph Audet Ltée veulent démolir, afin d'appuyer la Compagnie, et permettre de trouver une solution autre que de démolir ou jusqu'à ce que des activités reprennent.
ADOPTÉE

2^{ième} alinéa Elle peut également accorder une aide à toute personne qui exploite une entreprise du secteur privé et qui est le propriétaire ou l'occupant d'un immeuble autre qu'une résidence. La valeur de l'aide qui peut ainsi être accordée ne peut excéder, pour l'ensemble des bénéficiaires, 100 000 \$ par exercice financier.

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

158-08-2012

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Denis Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
QUE cette assemblée soit close, il est 21 heures et 22 minutes.
ADOPTÉE

Je, Hector Provençal, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Hector Provençal
Maire

Lyse Audet
Directrice générale